



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

S.C. Douar Ar Mor – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 3 octobre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Suivant acte SSP signé par voie électronique en date du 25/08/2025, il a été institué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION SOCIALE : S.C. Douar Ar Mor CAPITAL : 400.400 euros correspondant à 1 part sociale de numéraire de 400 euros, et à un apport en nature de 400.000 euros correspondant à 1.000 parts sociales de 400 euros chacune, libérées en totalité. SIEGE SOCIAL : 6 Rue Simone Signoret – 56270 PLOEMEUR OBJET : La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou organismes quelconques créés ou à créer, quels que soient leur forme juridique et objet, par tous moyens, et notamment par voie de création, d'apport, de souscription, d'échange ou d'acquisition de titres ou droits sociaux, de valeurs mobilières, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. Toutes opérations et activités immobilières pour son propre compte. La gestion et la disposition de tous portefeuilles de titres, apportés, ou acquis, et de tous placements financiers et immobiliers, de valeurs mobilières, et notamment les contrats de capitalisation. L'emprunt de toutes sommes nécessaires et la constitution de toutes garanties, y compris hypothécaires, nécessaires à la réalisation de l'objet social. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. GERANT : M. Laurent ALART demeurant 6 Rue Simone Signoret – 56270 PLOEMEUR . CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société y compris au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

—représentant les trois quarts du capital social. La Société sera immatriculée au R.C.S. de—
LORIENT. La Gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)